

Journée de l'AFDIT

**DROIT DU NUMÉRIQUE:
L'EFFET DISRUPTIF
D'INTERNET**

**Vendredi 11 décembre 2015
9h - 17h30**

**COLLOQUE À
MARSEILLE**

L'AFDIT

est heureuse de vous faire part de la tenue de
son prochain colloque le 11 décembre 2015

AFDIT

is happy to announce its new conference, on
December 11, 2015

« Droit du numérique : l'effet
disruptif d'internet

Focus sur l'e-commerce, la Propriété
Intellectuelle, les données, les
métiers du Droit, les pratiques »

« Digital Law : THE DISRUPTIVE EFFECT
OF THE INTERNET

FOCUS ON E-COMMERCE, INTELLECTUAL
PROPERTY, DATA, LAW-RELATED ACTIVITIES
AND PRACTICES »

Maison du Barreau, salle Haddad

51 rue Grignan, 13006 Marseille

9h - 17h30

Co-organisé par :



The more you share,
the more you grow

En partenariat avec / In cooperation with:



Société
Marseillaise de Crédit

les nouvelles
publications



Communication et commerce électronique



Commission Economie
numérique et Internet



Présentation

La presse, de nombreux ouvrages techniques et à destination du grand public traitent, pour tous les secteurs de l'économie, des transformations radicales induites par les technologies du numérique et l'utilisation des réseaux. Le terme employé pour qualifier ces changements est « disruption ».

Le colloque a pour objectif d'analyser ces bouleversements, avec de grands témoins, universitaires, entrepreneurs, avocats : français, mais aussi américains, et d'apprécier les changements en cours, sur la société, mais aussi sur notre environnement juridique, en pleine mutation.

On étudiera ces effets « disruptifs » des technologies, les projets législatifs sur le numérique, en pleine actualité, et les modifications de la pratique, dans les domaines notamment du commerce électronique, de la propriété intellectuelle, du traitement des données (big data), mais aussi du marché du droit.

Accueillis au Barreau de Marseille par son Bâtonnier, l'AFDIT, la CNEJITA, le Hub Digital d'HEC, la revue RPISE et l'Université réunissent pour vous des profils riches et divers sur ces thèmes passionnants.

Cette journée est organisée par :

ANDRÉ MEILLASSOUX
Avocat
Président de l'AFDIT



NICOLAS COURTIER
Avocat au Barreau de Marseille
Président RPISE



YVES LÉON
Expert, Président du HUB DIGITAL HEC
Membre des Conseils CNEJITA et AFDIT

7 heures validées au titre de la formation continue des avocats.

Avec le soutien de :

EFE **Faites le choix de l'expertise avec EFE**

120 formations d'actualité
À forte valeur ajoutée destinées aux cadres et dirigeants des secteurs privé et public. Animées par les meilleurs experts du moment sur des sujets d'ordre stratégique, technique, social...

900 formations catalogue Inter
À Paris, Lyon et Marseille, toutes déclinables en intra

200 formations catalogue dédiée au secteur public
Sur les mêmes villes et réalisables en intra

Pour toute information, contactez-nous :
01 44 09 75 06 - info@efe.fr

EFE ÉDITIONS
Des publications spécialisées et très opérationnelles
Utilisées comme outils de travail par les professionnels

Deux revues rédigées par d'éminents spécialistes : BJD, BJCP
10 newsletters rédigées par des experts terrain pour des professionnels

Pour toute information, contactez-nous :
01 44 09 72 06 - adf@efe.fr - www.efe.fr

Retrouvez EFE sur votre mobile en scannant ce code

8h30 Accueil des participants / Welcoming of participants

9h00 Ouverture de la journée / Welcoming remarks

Fabrice GILETTA

Bâtonnier du Barreau à MARSEILLE

Dominique TIAN

Député, premier adjoint au Maire de MARSEILLE

Matinée : L'effet disruptif des technologies

Direction des travaux du matin :

André MEILLASSOUX

Président de l'AFDIT, ATM Avocats, Paris

Yves LEON

Expert Judiciaire près de la Cour d'Aix, Président Hub Digital HEC Alumni, membre des Conseils CNEJITA et AFDIT

9h30 Le Droit face à l'émergence du numérique

Prof. Valérie-Laure BENABOU

Professeur à la Faculté de Droit de l'Université Paris-Saclay, co-auteure de « A qui profite le Clic ? » O Jacob

9h55 La « Disruption » provoquée par les technologies, une perspective des Etats-Unis (en anglais)

Arthur LANGER

Directeur du département numérique et membre du Sénat de l'Université de Columbia (New York)

10h25 Pause / Break

10h45 Les nouvelles lois sur le Numérique. Statut. Commentaires.

Nicolas BRONZO

Maître de Conférences à la Faculté de Droit d'AIX-MARSEILLE - Université

11h10 La vision d'une grande entreprise du net

Cédric MANARA

Copyright Counsel, GOOGLE France

11h35 La vision de dirigeants de start-ups, débat animé par Pascale FILDIER, Présidente de HEC Alumni en PACA, fondatrice de l'entreprise innovante « RDV chez nous.com »

Patrice CECCALDI

Président de MANAGEO-ALTARES (Gestion des données)

Laeticia PELISSIER

Présidente de NUMVISION (Editeur de logiciels collaboratifs, dont Numsync)

12h Débat avec la salle

12h45 Clôture de la Matinée

Prof. Valérie-Laure BENABOU

Professeur à la Faculté de Droit de l'Université Paris-Saclay, co-auteure de « A qui profite le Clic ? » O Jacob

13h00 Déjeuner avec les intervenants dans les locaux de l'Ordre (Réservation obligatoire)

Après - midi / Afternoon

Focus sur quelques domaines du Droit impactés

Direction des travaux :

Nicolas COURTIER

Avocat au Barreau de Marseille, Président RPISE

14h00 Propriété Intellectuelle : Point sur l'impact des évolutions du numérique

Prof. Christophe CARON

Faculté de Droit de l'Université Paris-Est et Avocat au Barreau de Paris, Membre du Conseil de l'AFDIT

14h25 Commerce électronique : l'impact sur les relations avec les consommateurs

Anne-Sophie CERRUTI

Responsable de la relation client, Société ALLOPNEUS

Blandine POIDEVIN

Avocate au Barreau de Lille, cabinet JURISEXPERT

15h10 L'exploitation des Données dans le Big Data

Yves LEON

Expert Judiciaire près de la Cour d'Aix (systèmes d'information et traitements automatisés), Président Hub Digital HEC, Membre des Conseil CNEJITA et AFDIT

Christophe HEURTEVENT

Senior Vice-Président en charge de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique de la société californienne DECISION-NEXT (Solutions analytics et Big Data)

15h50 Pause / Break

16h00 Marché électronique du Droit : Evolution ou révolution de la profession d'avocat

Bernard LAMON

Avocat au Barreau de Rennes, Membre du Conseil de l'AFDIT

Stéphane AGUIRAUD

Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence, Fondateur d'une start-up du Droit

16h30 Débat avec la salle

16h45 Synthèse et clôture des débats

Nicolas COURTIER

Avocat au Barreau de Marseille, Président RPISE

Yves LEON

Expert Judiciaire près de la Cour d'Aix, Membre des Conseils

André MEILLASSOUX

Président de l'AFDIT, ATM Avocats, Paris

17h30 Fin de la conférence

Informations pratiques

Pour venir au colloque l'AFDIT est partenaire des programmes d'Air France et de la SNCF :

- Vous pouvez bénéficier de réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM (sur le site airfranceklm-globalmeetings.com), sur les lignes de France métropolitaine avec le code 25908AF
- Vous pouvez bénéficier du service -Voyages Congrès de la SNCF. Pour cela, après nous avoir renvoyé votre inscription, vous devez nous envoyer un mail à l'adresse contact@rpsie.fr pour que nous puissions vous faire parvenir un fichier de réduction SNCF qui vous permet, dans certaines conditions et sous réserves des places disponible à ce tarif, de bénéficier de 20% de réduction en 1re et 2e classe toutes les lignes à tarification SNCF

Si vous souhaitez réserver une chambre d'hôtel :

Nous attirons votre attention qu'il y a de nombreux congrès à Marseille à cette période et beaucoup d'hôtels sont déjà complets !!!

Vous pouvez accéder à toutes les offres via le site de l'Office du Tourisme à l'adresse : <http://www.marseille-tourisme.com/fr/preparer-votre-sejour/resamarseille>

Nous vous conseillons trois hôtels :

- L'INTERCONTINENTAL MARSEILLE - HOTEL DIEU qui sous réserve de disponibilité vous fera bénéficier d'un tarif de 259€ petit-déjeuner inclus en chambre Deluxe sur présentation d'un bulletin de réservation spécifique que nous vous ferons parvenir sur simple demande à réception de votre inscription
- L'Hôtel C2 qui est le plus proche du lieu de la manifestation et où les petits déjeuners vous seront offerts avec le code « AFDIT »
- Le Mercure Marseille Centre Vieux Port

Inscription obligatoire avant le 8 décembre 2015

Les inscriptions réalisées sur le site internet ne seront confirmées qu'à réception du paiement



AFDIT

Et Associations Partenaires

Maison du Barreau, Salle Haddad
51 rue Grignan
13006 MARSEILLE

Participation aux travaux : 120 euros / 50€ pour les membres de l'AFDIT à jour de leur cotisation et gratuit pour les étudiants, enseignants et magistrats membres de l'AFDIT à jour de leur cotisation
Participation au déjeuner : 60 euros

Bulletin d'inscription



AFDIT

Colloque AFDIT - 11 décembre 2015

Participera au colloque et au déjeuner *

Participera au colloque seul *

Nom.....

Prénom.....

Fonction (Avocats préciser le numéro CNBF).....

Société.....

Adresse.....

..... Ville.....

Tel.....

Email.....@.....

Devenez membre de l'AFDIT !

100 € : tarif personnes morales (pour un représentant)

75 € : tarif personnes physiques

35 € : tarif étudiants, enseignants, magistrats

Bulletin d'adhésion sur www.afdit.fr/

A retourner

par e-mail :

contact.afdit@atmavocats.com

par courrier :

18, rue Jean GOUJON - 75008 PARIS

*avec le chèque de participation à l'ordre de l'AFDIT